



Les conflits d'usage, véritables enjeux du développement des énergies marines

19 octobre 2010

Entretiens Science et Ethique 2010



19/10/2010



SOMMAIRE

1. Les pêches et l'éolien offshore, quels enjeux ?
2. Quelles implications dans la planification de l'éolien offshore ?
3. Retours sur les Eoliennes offshore en Baie de St-Brieuc



CONTEXTE : la rencontre de deux secteurs d'activité

La filière pêche

En pleine restructuration



Avenir marqué d'incertitude

Le secteur énergétique

Engagements de l'Etat sur le développement des énergies renouvelables

Déficit de production en Bretagne

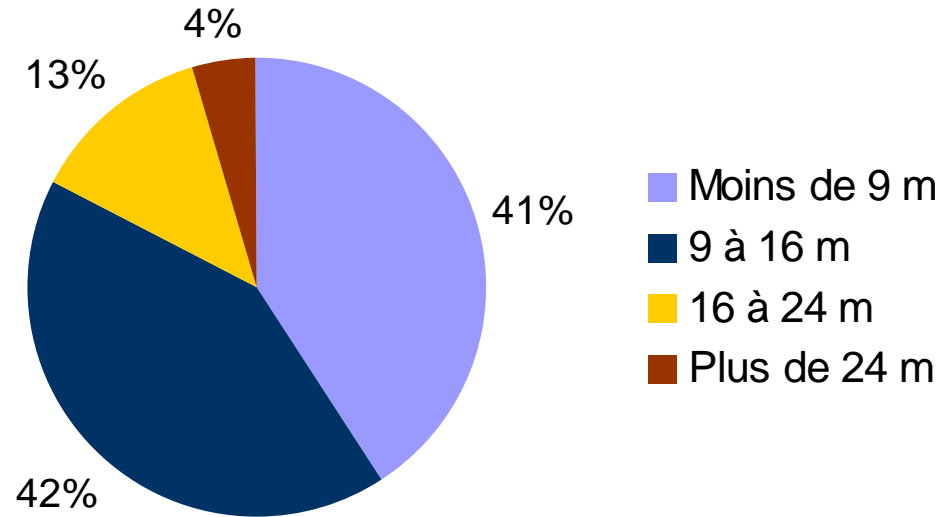


Multiplication des projets industriels de production d'énergie marine



CHIFFRES CLEFS

- 1448 navires de pêche



- 5865 marins pêcheurs

+ Emplois induits et indirects (mareyage, poissonnerie, transformation)

- Plus de 269 000 tonnes de produits de la mer débarqués soit plus de 57 M €

19/10/2010

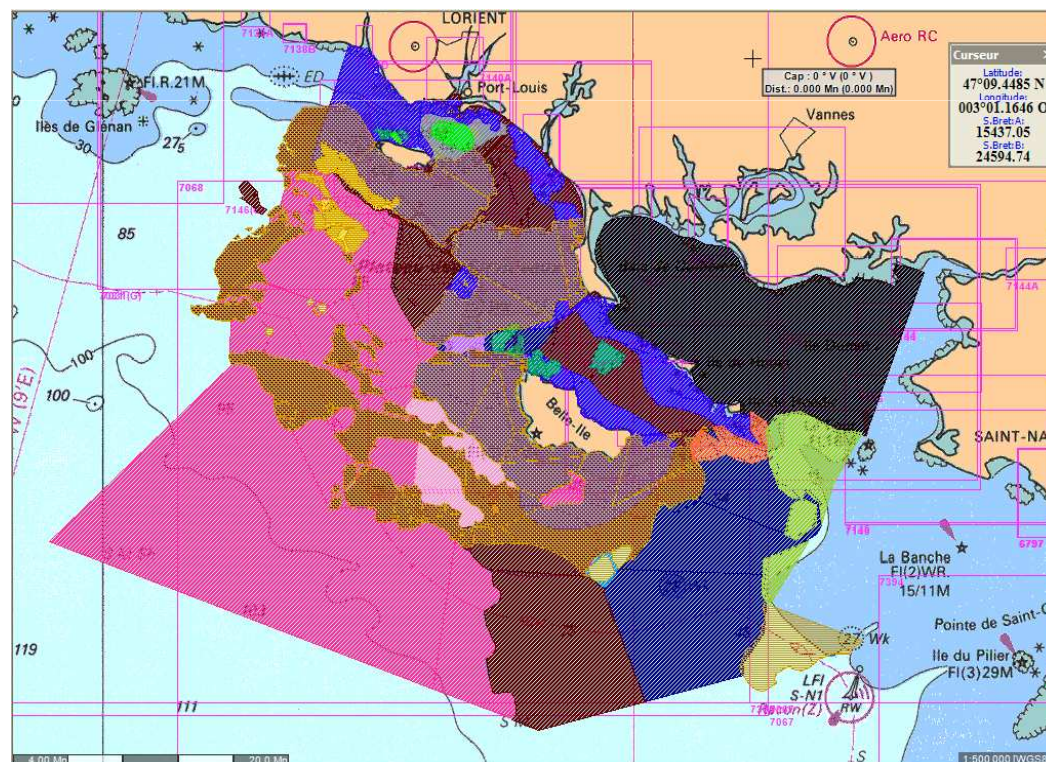


Conflits d'usage : enjeu spatial

Une **pêche côtière diversifiée** qui a tiré bénéfice de l'intégralité des ressources : fileyeur, ligneur, drageur, caseyeur, chalutier...

Avec de **forts enjeux de cohabitation** entre les métiers

Superposition
des différentes
zones par
métiers de
pêche dans le
Morbihan





Conflits d'usage : enjeu spatial

Attrait du littoral et Multiplication des activités en mer entraînent **l'augmentation des conflits d'usage** et les confrontent à la perte de leurs zones de pêche :

- éolien off-shore,
- autres énergies marines renouvelables,
- extraction de granulats marins,
- aires marines protégées,
- développement de la plaisance ;



Modification et Diminution des zones de pêche



Problèmes de cohabitation et de concurrence inter et intra métiers



Conflits d'usage : enjeu économique

- Diminution des captures (perte de la zone de travail, modification sur l'écosystème)
- Augmentation des coûts de carburant (contournement de zone, éloignement de la zone de travail)

Conflits d'usage : La sécurité

- Obstacle naturel de l'éolienne, avec une capacité de manœuvre restreinte
- Perturbations sur radars embarqués



Implications des comités des pêches bretons

Pas d'opposition au développement des énergies marines mais des conditions :

- **Concertation avec les professionnels sur la définition du projet (choix du site avec un éloignement des zones de fortes concentration d'activité)**
- **Définition commune des conditions techniques d'acceptabilité du projet**
- **Etudes préliminaires menées en collaboration avec les professionnels**

La qualité d'un projet repose sur les capacités de contre-propositions des acteurs

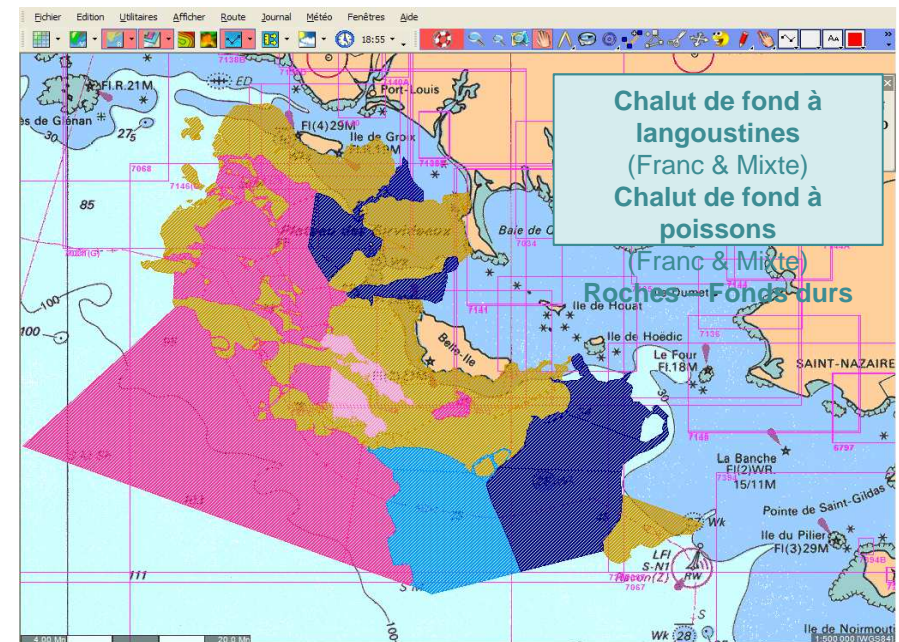
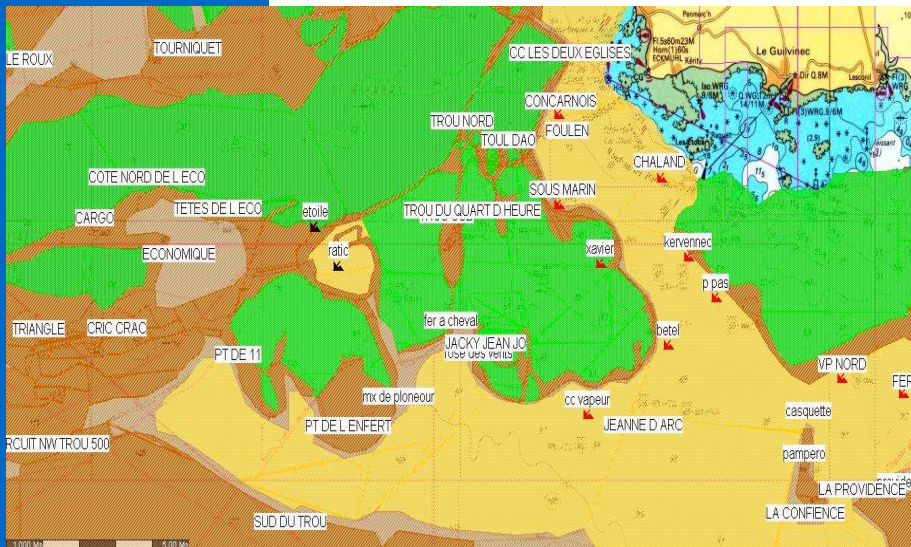
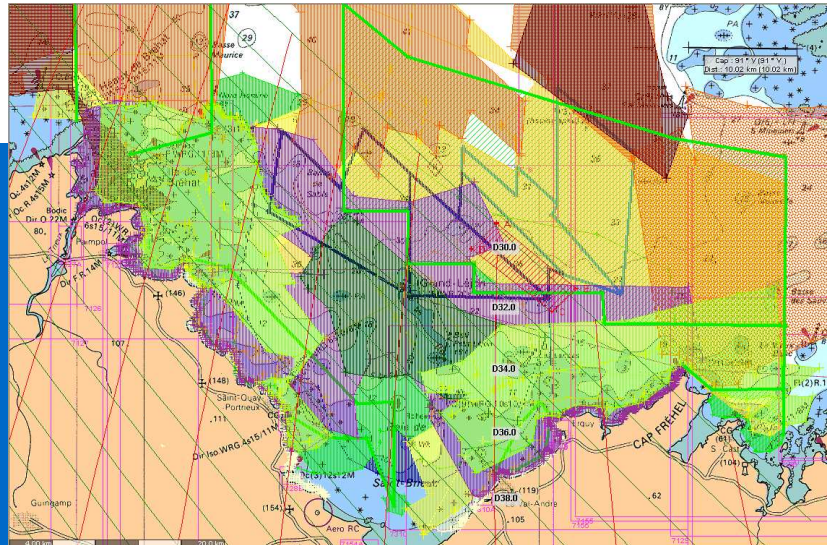


Contributions du CRPMEM à la planification de l'éolien offshore

- **Engagement actif dans les instances de concertation**
- **Rapports quantifiés sur les pratiques de pêche concernés**
- **Proposition de compensations et retombées pour la filière pêche**
- **Recommandations au cahier des charges de l'appel à projet national**



Inventaire spatialisé des activités de pêche

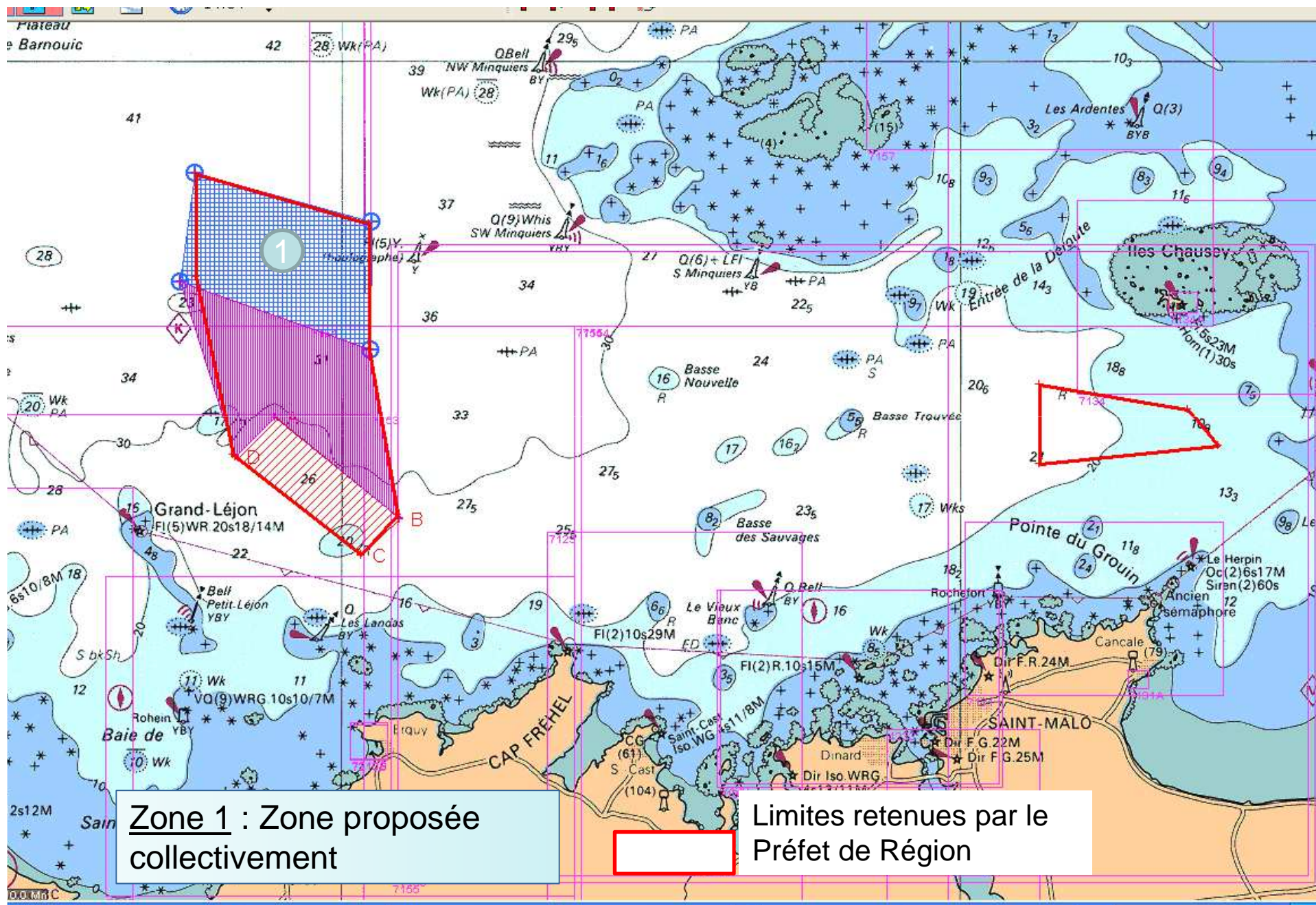




Mesures compensatoires et synergies

- **Mesures de réduction des impacts sur les ressources halieutiques** : *récif artificiels, réensemencement, suivi de stock...*
- **Compensation collective pour les préjudices pour la filière** : *soutien aux démarches des professionnels dans la gestion des ressources, lutte contre les espèces invasives, programme d'économie de carburant*
- **Développer des synergies entre ces deux activités concurrentielles** : *participation des marins, et des navires, développement d'activité touristique autour du parc*

Zones propices définies par l'Etat en Bretagne





Merci pour votre attention



19/10/2010